

# FOOTBALL CLUB LA MONTAGNE

Association Loi 1901  
Affiliée à la FFF n°548100  
Agréée jeunesse et sport : 04406ET0086  
Label Qualité FFF  
N° Siret : 811 454 685 00017

Dans le cadre de son projet, le Football Club La Montagne recherche des partenaires financiers pouvant faire évoluer la qualité sportive et sociale du club.

Notre volonté de « pratique pour tous », dans de bonnes conditions matérielles et d'encadrement, engendre un besoin de soutien d'entreprises.

Le travail « bénévole » de recherche de potentiels mécènes est immense. C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir y participer en communiquant autour de vous (*employeurs, amis, voisins, ...*). Le responsable d'équipe pourra vous mettre en relation avec le responsable de la Commission Sponsoring, interlocuteur privilégié des entreprises.

Bon à savoir :

*La loi n° 2003-709 du 1er août 2003, dite « loi Aillagon », relative au mécénat, aux associations et aux fondations, permet d'encourager par des mesures fiscales avantageuses les initiatives privées, qu'il s'agisse de celles des entreprises ou de celles des particuliers. Ainsi La loi prévoit que les versements effectués par les entreprises au titre du mécénat entraînent une réduction d'impôts égale à 60 % de la somme versée dans la limite de 5 pour mille (0,5 %) du chiffre d'affaires hors taxes (Art 238 bis du CGI).*

Fait le 03 décembre 2018, à La Montagne



Emmanuelle EUGENIE,  
Présidente du FCLM